

SOCIÉTÉ

Le docteur Diallo livrera sa part de vérité demain sur TF1

Le docteur Bakari Diallo fut en 1984 au cœur de l'affaire dite du CHU. Accusé de crime, incarcéré cinq semaines puis acquitté au terme d'un procès de trois semaines, le médecin a réintégré le même hôpital. Il témoigne demain sur TF1.

Le 30 octobre 1984, une jeune femme de 33 ans, Nicole Berneron, meurt sur une table d'opération du CHU de Poitiers. Elle y était entrée pour une opération bénigne. Huit jours plus tard, le professeur Pierre Mériel, le patron du service d'anesthésie-réanimation, accuse publiquement deux de ses jeunes collaborateurs, les docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, d'assassinat. L'affaire du CHU commence... Une histoire hors normes suivie d'un procès qui le sera tout autant (lire ci-dessous).

Nicole Berneron est morte parce que les tuyaux d'oxygène et de protoxyde d'azote du respirateur ont été inversés, explique le professeur à des policiers et des magistrats qui seront rapidement

convaincus de la culpabilité des deux jeunes médecins. Leur mobile ? La vengeance. Notamment celle qu'aurait ourdie le docteur Diallo, furieux d'avoir été muté par son chef de service. Sans preuves mais avec de « graves présomptions », la justice, les experts, la presse désigne les coupables. Quatre ans plus tard, sans qu'on connaisse la vérité, au terme de trois semaines de procès, les trois médecins sont acquittés, au soir du 3 mars 1988.

"Une très grosse impression de tristesse et de gâchis"

Plongé au cœur de cette tempête judiciaire, le docteur Diallo, aujourd'hui âgé de 59 ans, n'a évidemment rien oublié de cette époque : « J'ai été victime d'une injustice dans ma vie même si personnellement je n'ai pas de rancœur. Mais aujourd'hui, mes amis sont des gens sélectionnés de très près. » Tour à tour grave et souriant, celui qui n'a jamais quitté Poitiers et dirige depuis 1989 le centre anti douleur du CHU dit avoir « grandi » avec cette affaire. Et si, à l'inverse de son ancien confrère, le docteur Archambeau, parti exercer en région parisienne, il a choisi d'af-



Le docteur Diallo s'exprimera demain dans le magazine Reportages sur TF1.

fronter l'adversité, c'est parce que, « étant totalement innocent, je me devais de rester ici. Je veux pouvoir regarder les salopards

dans le blanc des yeux ».

Comment, alors, peut-on continuer à vivre avec cela ? « Beau-coup de mal a été fait. Des vies entières ont été gâchées » regrette

pourtant Bakari Diallo. Aussitôt, le médecin tempère et s'en sort par une pirouette : « Aujourd'hui encore, les gens me reconnaissent.

Ils me parlent tout le temps ; Je crois qu'en général, ils m'aiment bien... »

Dix-neuf années après l'affaire, Bakari Diallo veut porter un regard distancié sur les choses et les gens. La justice ? « Elle est humaine, lâche-t-il, quand un médecin se trompe, il doit rendre des comptes. Quand un juge fait une erreur, en général il n'est pas inquieté. » En veut-il à ce milieu médical qui l'a un temps cloué au pilori ? Pas vraiment : « Je pense quand même qu'il y a moins de salauds qu'ailleurs ».

Et maintenant ? L'homme continue son œuvre. Fidèle à sa philosophie de vie, il dit qu'il veut encore « être utile », à l'hôpital ou bien plus loin ; « Je ne fais que bosser » résume celui qu'on qualifiait déjà, en 1984, de « perfectionniste ». Quand il ne sera plus actif au CHU, il le sera encore plus sur le terrain de l'humanitaire, en Afrique, ou dans ces banlieues françaises où il participe à du soutien scolaire, s'intéresse à l'avenir des élites africaines. Cette Afrique d'où il vient, ce pays qui est le sien, le Burkina Faso, « le pays des hommes intègres ».

Jean-Michel GOUIN

Samedi sur TF1 à 13 heures 35, le magazine Reportages diffusera un document de 35 mn intitulé « Quand la justice passe ». Le docteur Bakari Diallo y livre son témoignage.

Le deuxième procès du siècle

Il y eut Urbain Grandier et les diables de Loudun, puis « la bonne dame de Loudun », Marie Besnard et enfin l'affaire de Poitiers. Ces trois événements qui jalonnent l'histoire du Poitou, marquent aussi les esprits de manière indélébile.

Après la sorcellerie, les « empoisonnements en série », voici les médecins du CHU et leurs machiavéliques stratagèmes. Dans le monde clos et secret de l'hôpital, des hommes assoiffés de pouvoir ont tué délibérément... Pour le grand pu-

blic dont une partie de la presse va s'attacher à flatter les plus bas instincts, le scénario est alléchant.

Du 15 février au 4 mars 1988, le palais de justice de Poitiers ne désemplira pas. Chaque matin, dès neuf heures, la foule se presse aux marches du palais. Elle est là qui attend. Dans leur sas, les journalistes se bousculent. Les commerçants de la place font des affaires. On n'est pourtant pas au théâtre ou dans le Tour de France, comme le dira plus

tard l'avocat général de l'époque, Jacques Paugam, qui n'hésitera pas à requérir quinze années de réclusion à l'encontre des deux principaux accusés : Diallo et Archambeau.

Dans cette immense salle des pas perdus parfois traversée par les courants d'air glacé d'un timide printemps, la justice doit pourtant être rendue. Sereinement. Une justice qui peine à répondre aux principales questions. Qui a tué et pourquoi ? Comme ce fut le cas trente à

quarante plus tôt avec Marie Besnard, on convoque les experts. Pas toujours convaincants.

Pour la première fois en tout cas, l'hôpital et tout ce qui s'y joue, passions, haines, rivalités sortent au grand jour. En ce matin du 5 mars 1988, la NR sort un cahier spécial et titre : « Hôpitaux : l'image bien ternie ». Vingt ans plus tard, le CHU n'a rien oublié. Même s'il s'y efforce.

J.-M. G.

Une mort pour rien ?

Poitiers, il évoquera sa « vie brisée » de veuf et celle de ses deux petites filles. Soutenu par toute une communauté qui le protège, fou de douleur, il ne comprendra pas le sens de ce verdict rendu « en faveur » des trois accusés. A Chaillac, où il vit toujours, l'homme, incrédule, s'est replié dans son silence. Et si quelque part cette mort absurde avait été utile ? Après ce décès, les équipes médicales du CHU avaient revu le matériel, la façon d'endormir, l'organisation du travail.

UNIVERSITÉ

1.560 "candidates" présentes au concours d'orthophoniste



Seul lieu possible pour accueillir tous les candidats, le parc des expositions de Poitiers.

(Photo NR, Patrick Lavaud)

Vingt. C'est le nombre de garçons noyés parmi les mille cinq cent quarante candidates présentes, hier, à Poitiers, aux épreuves du concours d'orthophoniste. Soit près de quatre cents concurrents de plus que l'année précédente. Pour, toujours, 25 places de disponibles.

La publicité du métier d'orthophoniste s'est faite de bouche à oreille. Pas moins de treize con-

cours sont organisés sur l'ensemble du territoire pour recruter les nouvelles orthophonistes de demain. Les prétendantes à cette profession de santé font, parfois le tour de France, pour multiplier leurs chances. L'admissibilité est sans appel : les épreuves, des QCM, (2 fois une heure) sont corrigées dans le plus strict anonymat.

Les questions d'orthographe, de grammaire, de bonne compréhension de la langue fran-

çaise constituent le socle minimum de connaissances pour espérer la qualification. A cela s'ajoute une bonne dose de culture générale et, pour Poitiers, de la biologie. Quatre-vingt-dix personnes seront retenues pour passer l'oral devant un jury composé de 13 professionnels : orthophoniste, psychiatre, neurologue, ORL, scientifiques. Vingt-cinq seulement décrocheront le droit d'inscription.

A l'issue de cette formation,

qui dure quatre années après la sélection (recrutement après l'obtention du baccalauréat), les étudiants deviennent titulaires de la capacité d'orthophoniste. Mais avant, ils auront testé leurs capacités à exercer cette profession en s'immergeant grâce aux nombreux stages dans les différents milieux professionnels : les écoles primaires, le centre hospitalier universitaire, le secteur libéral.

Didier MONTEIL

ÉCHOS POLITIQUES

UMP : JPR et Juppé ne seront jamais rivaux

Jean-Pierre Raffarin, qui participait, hier soir à Bordeaux, devant 9.000 à 10.000 personnes au meeting de Sarkozy, dit d'Alain Juppé : « Je suis toujours en cohérence avec lui. Si par exemple il était candidat à la présidence de l'UMP, je ne me présenterai pas contre lui. » Et lorsque La Nouvelle République l'interroge sur de possibles tensions entre le maire de Bordeaux et le ministre de l'Intérieur, JPR assure : « Il n'y a pas de tiraillement entre eux mais Alain Juppé a mille choses en tête. Il voyage beaucoup tout en apportant sa contribution. Sa bonne volonté est totale mais il n'est pas d'une grande disponibilité. »

La victoire de Royal "sera un grand tournant"

« La victoire espérée de Ségolène Royal à la présidentielle ne sera pas qu'une victoire de programme et de compétence. Ce sera un grand tournant dans notre histoire parce qu'elle sera une révolution de la morale et des pratiques politiques », clame Christian Lajon, président du Parti radical de gauche (PRG) dans la Vienne.

Usson : un comité de soutien à José Bové

« L'appel de José Bové à l'insurrection électorale contre le libéralisme a été entendu dans la région d'Usson-du-Poitou », indiquent dans un communiqué non signé des partisans du candidat aveyronnais à la présidentielle. « Dans le canton d'Usson, de nombreuses personnes ont décidé de porter cette candidature, trait d'union entre toutes celles et tous ceux qui veulent que la vie change vraiment », ajoutent-ils en promettant plusieurs réunions publiques dans les semaines à venir. Contact : www.uniavecbove86.org ou bove2007@ouvaton.org

SOCIAL

Ingrandes : fin de conflit à la Fonderie Fonte

Après plusieurs jours de conflit à la Fonderie Fonte d'Ingrandes-sur-Vienne, une issue a été trouvée hier. L'épreuve de force s'est achevée après un rapprochement entre les demandes syndicales (CGT, UDT, CFDT, FO) et les propositions de la direction.

Les revendications des syndicats étaient simples : 100 € d'augmentation par mois et la mise en place d'une prévoyance invalidité. La direction proposait, elle, 0,60 % d'augmentation au 1^{er} juillet, 0,40 % au 1^{er} septembre et une augmentation in-

dicelle de 0,20 % à la même date. Elle accordait également une prime de 100 € au 1^{er} juillet, et acceptait de verser 15 € par salarié et par mois, pour la mise en place d'une mutuelle.

Finalement l'accord est le suivant : 35 € d'augmentation sur le salaire de base (avec effet rétroactif au 1^{er} janvier) ; une prime de 150 € bruts au 1^{er} juillet ; la mise en place d'une mutuelle avec une participation de 10 € par mois et par salarié de la part de l'entreprise.

OUVERTURE
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Produits régionaux
Rond-point
« Les Portes-de-l'Auxances »
MIGNÉ-AUXANCES
Ouvert du lundi au samedi
de 8 h à 19 h

Charcuterie de Litterie
Michel Plat

SAMEDI 3 MARS
Dégustation gratuite
PINEAU et COGNAC
GUY BARRAUD
Producteur à Gourville (Charente)

SPORTS ET LOISIRS

Petit Poucet dans la cour des grands

Joueurs de tous horizons

Samedi 3 mars, stade municipal de Jaunay-Clan, 17 h 30, on joue la dernière minute des prolongations ; coup de pied de coin, déviation de la tête de Bruno qui se souvient qu'il était attaquant avant d'être gardien de but, magnifique reprise de volée de Franck qui catapulte le cuir dans les filets du portier harvrais... Futuroscope sport corporatif (FSC) accède aux quarts de finale de la coupe de France de football d'entreprises.

Ce rêve a, depuis le dernier tirage au sort, très certainement encombré les neurones des joueurs de cette équipe entièrement constituée d'amateurs qui font du ballon rond, leur seconde famille. Mais revenons un instant sur terre. Après un parcours exceptionnel, le FSC réalise sa meilleure performance depuis trois ans. « Éliminés en 64^e de finale en 2004-2005, nous tombons lors des 32^e l'an dernier ; cette année nous sommes entrés par la grande porte dans le cercle des seize meilleures équipes. Affronter le RC Le Havre, équipe qui évolue quatre divisions au-dessus de la nôtre, ne nous inquiète nullement », s'emballe Franck, l'entraîneur-joueur. « Nous saisissons notre chance jusqu'au bout sans penser que nous sommes des "Petits Poucets". Nous avons dépassé notre objectif ».

Composée d'employés du Futuroscope travaillant dans la restauration, la sécurité... d'une moyenne d'âge à peine trentenaire, cette équipe de copains, où règne le bonhomme de copains, où règne la volonté de bien faire, s'entraîne tous les mercredis.

Des vingt-cinq licenciés, seuls seize seront sur la feuille de match ; mais qu'importe ! L'essentiel sera de dire : « Je porte les couleurs de l'équipe qui joue pour le plaisir de relever les challenges... »

Ambition, vigilance et anticipation, dans le plus grand respect des adversaires seront sans aucun doute les maîtres mots de l'équipe du Futuroscope qui avec son maillot blanc, ses shorts et bas noir, évolue aux couleurs de l'Allemagne (ou presque) lors de la dernière coupe du monde.

Le résultat, prémonition ou coïncidence ?

Rendez-vous samedi.

Match, samedi à 15 h, stade municipal de Jaunay-Clan. Entrée gratuite.

Correspondant NR : Marc Wast, tél. 06.21.63.25.03, Courriel : nrclp86@wanadoo.fr.



Une équipe motivée

LA PHRASE

Les étudiants de l'ISEME trouvent vite un emploi

« 40 % des diplômés de l'ISEME, l'école de commerce européenne de l'ESCEM, décrochent un contrat de travail à l'issue du stage long de fin de cycle. »

Trente-huit diplômés de la première promotion de l'ISEME (Poitiers-Tours) viennent de recevoir leur diplôme des mains du

directeur de l'établissement, Jean-Luc Castelein. L'ISEME recrute à bac et conduit à un niveau bac + 3 délivré par l'ESCEM. 40 % de ces diplômés ont signé un contrat avant même l'obtention de leur diplôme, souligne l'école. Et 2 diplômés sur 3 se sont vus proposer leur intégration dans l'entreprise qui les accueillait en stage long.

AGENDA

Stage Bafa de l'AROEVEN

L'Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale (AROEVEN), qui bénéficie de l'habilitation Jeunesse et Sports organise des formations générales Bafa (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur). Ce diplôme permet d'encadrer des enfants et des adolescents dans toutes les structures qui accueillent des mineurs. Les personnes non imposables peuvent obtenir une bourse pour passer la Bafa.

La prochaine formation Bafa aura lieu pendant les vacances de Pâques, du samedi 14 au 21 avril à Poitiers. Ce stage est en demi-pension, avec possibilité d'hébergement sur place. Inscriptions à partir de 17 ans.

Contact : AROEVEN Poitou-Charentes, école Charles-Perrault, avenue Georges-Pompidou à Poitiers au 05.49.45.24.34.